



Atelier : lundi 8 octobre 2018 16h40 – 18h40

Territoires de projets : Economiquement vôtre !

Présentation / animation :

Frédéric TERRIEN Directeur Pays de Saverne Plaine et Plateau

Intervenants :

- **Antoine ANGEARD**, CNER Fédération des agences de développement économique
- **Erwan LE BOT**, Assemblée des Communautés de France
- **Xavier ROY**, France Clusters
- **Michel MORIN**, UMIH
- **Thierry LANIESE**, Pays Cœur d'Hérault

SUJET DE L'ATELIER / DU QUESTIONNEMENT

Les cartes de la répartition des compétences rebattues, le développement économique est aujourd'hui entre les mains des régions et des intercommunalités – ou de leurs groupements.

Dans ce contexte, le bassin d'emploi, maille sur laquelle s'appuie la plupart de nos territoires de projets, apparaît comme le cadre pertinent pour élaborer et mettre en œuvre une action économique de proximité intégrant les dimensions foncier/immobilier d'entreprise, ressources humaines (GPECT), commerce, tourisme, numérique...

INTERVENANTS

1/ Antoine ANGEARD, CNER- Fédération des agences d'attractivité, de développement économique et d'innovation

1.1 PRESENTATION DU CNER

Présentation des agences de développement :

- ✓ Le CNER fédère 70 agences de développement.
- ✓ Outil qui favorise la mise en réseau des acteurs, qui rassemble les différentes forces pour porter un projet de développement économique.
- ✓ Budget moyen annuel : 1,5 Million €.
- ✓ L'équipe moyenne : 10/12 employés issus du public et du privé et de profils de compétences différents.
- ✓ Forme juridique : 90 % de forme associative.
- ✓ A l'échelle de l'agence, les entreprises sont toujours dans la gouvernance.

5 missions :

- ✓ Représentation et valorisation des agences de développement ;
- ✓ Animation des professionnels du développement économique (DEV&CO, colloques, expérimentations) ;
- ✓ Informations/publications ;
- ✓ Formation continue ;
- ✓ Accompagnement des collectivités (CNER Expertise).

Objectifs d'une agence de développement :

- ✓ Mettre en réseau les collectivités et les entreprises
- ✓ Orienter les entreprises et assurer la promotion du territoire.
- ✓ Promouvoir le territoire par la valorisation du mobilier.
- ✓ Orienter et accompagner les entreprises.
- ✓ Apporter une visibilité sur la montée en compétences.

2/ Erwan LE BOT, Assemblée des Communautés de France (ADCF)

2.1 PRESENTATION DE L'ADCF

Fédérant 985 intercommunalités, le réseau de l'AdCF rassemble plus de 80% de la population française regroupée en intercommunalité.

La commune ne pouvant intervenir directement et le département ne possède pas la compétence. La région a donc pris la position de leader.

Le développement économique constitue la base de la création de l'intercommunalité.

La région et l'intercommunalité constituent une complémentarité, la bonne échelle, le bon maillage pour le développement économique du territoire.

L'AdCF est leur porte-parole auprès des pouvoirs publics.

3/ Xavier ROY, France Clusters

3.1 PRESENTATION DE France Clusters

France Clusters fédère aujourd'hui près de 200 clusters et pôles de compétitivité dans des filières variées sur l'ensemble du territoire français, ce qui représente 60 000 entreprises et 1,5 millions d'emplois.

Soit dans le cadre de leur adhésion à l'association soit dans le cadre de partenariats régionaux.

France Clusters offre un lieu d'échange et un centre de ressources à ses adhérents en capitalisant les bonnes pratiques de son grand réseau de clusters.

- ✓ 200 Clusters, 1000 salariés, petites équipes qui accompagnent les entreprises
- ✓ Assistance backoffice.

L'ADN du Cluster réside dans le fait que l'entreprise, l'initiative privée est au cœur de la structure. L'expression du besoin individuel pour apporter la réponse à un besoin collectif : trouver de nouveaux clients, de nouveaux marchés.

4/ Michel MORIN, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie

4.1 PRESENTATION DE L'UMIH

La mission de l'UMIH est d'informer et conseiller les professionnels dans la gestion quotidienne de leur entreprise : l'UMIH les accompagne dans les domaines juridique, fiscal, social (emploi, formation) et environnemental.

L'UMIH représente également ses établissements adhérents au sein de nombreuses instances économiques, sociales et professionnelles (Chambres de Commerce et d'Industrie, Comités Départementaux et Régionaux du Tourisme, Tribunaux des Prud'hommes, Tribunaux de commerce) qu'au niveau national (Atout France, Conseil de Promotion du Tourisme, Assises du Tourisme...)

Exemples présentés pour illustrer l'action de l'UMIH :

- Une mairie a pris en régie un café/restaurant qui fait également office de cantine pour les scolaires : 4 employés communaux assurent le service de restauration aux enfants et préparent des repas livrés à domicile aux personnes âgées à mobilité réduite.
- Un jeune homme a pu ouvrir un commerce de proximité et ramener à nouveau de la vie dans sa commune.

5/ Thierry LANIESSE, Pays Cœur d'Hérault

5.1 PRESENTATION DU PAYS

77 communes / 80 000 habitants

Département de l'Hérault / Région Occitanie

1 Pays / 3 EPCI

1 Agence de développement économique pour coordonner l'action des collectivités sur champ de l'économie

Problématique du territoire : un territoire qui mêle périurbain et très rural.

Le territoire concentre 7000 entreprises avec 0 ou 1 salarié.

Une démarche économique selon 5 principes :

- 1. Être identifié comme l'un des acteurs majeurs pour le développement économique.*
- 2. Se doter d'outils opérationnels spécifiques.*
- 3. Posséder une ingénierie dédiée et compétente.*
- 4. Rester à sa place : respecter les partenaires, fixer les règles.*
- 5. Innover dans son domaine de compétence*

- ☞ Le schéma économique est validé par les élus et les partenaires économiques.
- ☞ Le dispositif d'agence de développement économique vise à coordonner l'action des collectivités.
- ☞ L'outil principal utilisé est une pépinière d'entreprises, regroupant une trentaine de créateurs d'entreprise dont l'activité cible l'innovation.
- ☞ Il y a eu création d'un lieu d'accueil, avec son centre de ressources, son centre d'affaire, et avec un espace de co-working.
- ☞ La priorité est donnée à l'accompagnement des entreprises.
- ☞ Quand une entreprise veut s'installer sur le territoire, elle va s'adresser à l'EPCI pour trouver du foncier...

SYNTHESE DE L'ATELIER

Écueils à éviter

- 1 : Entretenir le mythe du guichet unique (vs/ gare de triage) ou de l'annuaire des acteurs
- 2 : Délaisser le secteur de l'industrie
- 3 : Oublier le tissu des TPE et travailleurs indépendants
- 4 : Laisser les entreprises se débrouiller dans l'enchevêtrement des compétences

Leviers à privilégier

- 1 : Créer du partenariat intercommunalité/région pour permettre des aides directes (Région) aux entreprises
- 2 : Décloisonnement des structures et des interventions → gros travail de coordination
- 3 : Promouvoir les formations en concertation avec les acteurs du territoire (ex : besoins en industrie)
- 4 : Agir sur l'éducation pour donner envie aux jeunes générations de s'investir dans les métiers disponibles localement
- 5 : Sensibiliser les interlocuteurs nationaux sur la nécessité de remettre l'industrie au cœur des stratégies / absente du SCOT : beaucoup de territoires vivent encore ou espèrent revivre de l'industrie
- 6 : Mobiliser les compétences disponibles chez les séniors
- 7 : Un meilleur usage des fonds européens au service des projets de territoire

Exemples de bonnes pratiques

- 1 : Un programme « école du savoir-être » pour rapprocher le public des attentes des entreprises
- 2 : Associer les entreprises à la gouvernance économique locale
- 3 : Programmer une réunion de coordination des "accompagnateurs économiques" une fois par mois sur le territoire
- 4 : Officialiser les missions et la coordination entre les différents partenaires
- 5 : Parrainer les entreprises locales de l'activité par l'insertion économique (ex : SCIC société coopérative d'intérêt collectif).
- 6 : La reprise en régie d'un "bistro" qui devient un tiers-lieu multifonction (lieu de vie, réunions, cantine, repas pour les PA...)
- 7 : La collectivité montre l'exemple dans sa capacité à valoriser les ressources locales

Synthèse réalisée par les étudiants M2 du MASTER Conduite de projets et développement des territoires (PROJ&TER) de l'Université de Lorraine